

Convention d'affaires biogaz et méthanisation les 6 et 7 novembre à La Rochelle

mercredi 7 novembre 2018, par [lpe](#)

La Rochelle accueillera la 6ème Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation, les 6 et 7 novembre 2018.

Créée par Biogaz Vallée® - le Cluster de la Méthanisation - et co-organisée avec IAR - le Pôle de la Bioéconomie - cette édition bénéficie du soutien de GRDF, de GRTgaz et de TERÉGA. Tables rondes, rendez-vous d'affaires et dîner de networking rassembleront plus de 200 professionnels attendus de toute la France.

Un événement phare pour lequel se mobilise un important réseau de partenaires nationaux, régionaux et agricoles : la Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, MéthaN-Action, la Fédération Régionale des CUMA de Nouvelle-Aquitaine, VIENNE AGRI MÉTHA, l'AAMF (Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France), Bioénergie International, le Département de l'Aube, IVECO, ENGIE, ainsi que les organisateurs des salons leaders en France sur le biogaz et l'économie sobre en carbone : BIOGAZ EUROPE, EXPOBIOGAZ, POLLUTEC et World Efficiency.

La Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation accélère les rencontres entre les porteurs de projet - agricoles, industriels ou territoriaux - et les fournisseurs de solutions appliquées à la méthanisation et à la mobilité gaz. Ce rendez-vous annuel se déplace partout en France, selon le potentiel du territoire et le réseau de partenaires prêts à se mobiliser.

L'édition 2018 a choisi La Rochelle, idéalement située à la croisée de deux régions - Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire - parmi les plus prometteuses sur le marché du gaz renouvelable et de la mobilité durable.

Cette dynamique est particulièrement encouragée en Nouvelle-Aquitaine, via MéthaN-Action. Piloté par la Région et l'ADEME et animé par les réseaux agricoles (Chambre régionale d'agriculture et Fédération Régionale des CUMA), ce dispositif accompagne les projets et fédère les acteurs sur tout le territoire, dont le Club des Injecteurs de Biométhane Nouvelle-Aquitaine et Vienne Agri Métha.

Deux tables rondes rassembleront des experts, le mardi 6 novembre 2018 de 14h30 à 16h et le mercredi 7 novembre de 9h30 à 11h. Surtout, la Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation offrira un lieu de rencontre hors pair entre les acteurs clés pour concrétiser les projets : donneurs d'ordre, porteurs de projets de méthanisation, sociétés de services et de conseils, industriels et sous-traitants ; qu'ils soient déjà impliqués ou qu'ils projettent de se lancer.

Informations utiles :

- LIEU : Espace Encan - Quai Louis Prunier - 17000 LA ROCHELLE - Plan d'accès
- INSCRIPTION EN LIGNE : www.biogazvallee.eu

L'inscription fait l'objet d'une participation financière, à l'exception des porteurs de projet et exploitants propriétaires d'unités de méthanisation (sur validation des organisateurs) et des participants munis d'une invitation VIP gratuite (presse notamment). Des tarifs réduits sont accordés aux membres de Biogaz Vallée® et du Pôle IAR.